



DECLARATION LIMINAIRE CNAS DU 29 JUIN 2022

La folle avancée de la macronie vient de partir en tête à queue en glissant sur une plaque d'arrogance. La figure montante du jupitérisme, Amélie de Monchalin, en charge jusqu'à récemment de l'action sociale interministérielle, aura le temps de réfléchir à tout ce qu'elle n'a pas fait lorsqu'elle était aux affaires. La démonstration a encore été faite que chaque vote est utile et que notre pays est toujours une République et non pas un empire soumis au bon vouloir d'un monarque déifié et isolé, soutenu par une clique inféodée et intéressée.

Pour autant, dans un pays qui semble ingouvernable, il faut s'attendre, malgré les déclarations des uns et des autres à une succession de compromis et de compromissions.

Ne baissons pas la garde, le libéralisme outrancier bouge encore, et la tentation de supprimer complètement le paritarisme est grande. Après la disparition des CAP, des CHSCT, des CT le seul lieu où se déroule encore un véritable dialogue est l'action sociale.

Et la tentation de l'administration d'affaiblir cet îlot est réelle. C'est bien sûr très feutré, avec le contraire de l'objectif mis en avant, la multiplication de groupes de travail ne débouchant que sur des états des lieux mais rarement des mesures, des expérimentations locales mais avec peu de moyens et sans retour d'expériences à ce jour.

Nous connaissons déjà les réponses de l'administration et nous allons vous permettre de ne pas nous les infliger à nouveau. Oui il y a eu la Covid, oui il y a la crise ukrainienne, oui il y a eu le faux départ de M'Bappé au Real de Madrid, mais si toutes ces évènements sont réels et ont pu avoir un impact, cela n'a pas pour autant freiné la volonté de destruction de l'action sociale.

Un des meilleurs exemples est cette frénésie à externaliser des éléments de l'action sociale, des études, des expérimentations souvent pour alléger le travail

Syndicat national CGT des chancelleries et des services judiciaires – Cour d'appel de Paris – 34 quai des Orfèvres - Escalier F Entresol 1^{er} étage – 75055 PARIS CEDEX – Tél : 01.44.32.58.60 / 01.44.32.52.04 – Fax : 01.44.33.26.98 – Email : synd-cgt-acsj@justice.fr – site internet : <http://www.cgt.justice.fr>
Syndicat National C.G.T. de la Pénitentiaire - 263, rue de Paris - Case 542 - 93514 MONTREUIL cedex - 01.48.18.89.67 –Fax : 01.55.82.89.68 - Email : ugsp@cgt.fr - Site : <http://www.ugsp-cgt.org>

Syndicat National C.G.T. de la Protection Judiciaire de la Jeunesse - 263, rue de Paris - Case 500 - 93514 MONTREUIL cedex 01.55.82.84.67 - Fax : 01.55.82.84.68 - Email : cgtpj.national@gmail.com - Site : <http://www.cgtpj.fr>

Union Nationale des syndicats CGT SPIP- case 542 - 263, rue de Paris- 93014 MONTREUIL cedex-01 55 82 89 69/71- Email : spip.cgt@gmail.com site : www.cgtspip.org

de l'administration ou de la fondation mais en prenant les moyens sur le budget de l'ASM.

Un très bel exemple de proue de ces externalisations est le partenariat gagnant perdant avec ma nouvelle ville. Société jouant sur sa proximité avec action logement, c'est pour autant une véritable société à but non philanthropique mais économique qui, pour vous orienter vers 4 sites internet dont 2 de sociétés privées ou loger des agents dans des bungalows facture au ministère le prix fort. C'est scandaleux d'autant plus que cette société n'hésite pas à comptabiliser des contrats dont elle n'a aucunement contribué à l'aboutissement. Il suffit que l'agent soit inscrit sur son site, (d'un niveau 2eme heure d'apprentissage dans l'atelier informatique du club senior local au passage), et qu'il fasse parvenir à ma nouvelle ville son bail signé et c'est le jackpot. Une chance au grattage, une certitude au tirage ! Le ministère de la Justice est bonne mère.

Les acteurs de l'action sociale vont rester très vigilants sur la territorialisation de leurs actions. C'est aussi un des messages importants martelé par les participants du séminaire des acteurs de l'ASM. Au-delà de leurs légitimes besoins de moyens, de reconnaissance, de soutien, c'est surtout la cartographie de l'ASM de demain qui inquiète.

Nous connaissons la volonté actuelle de la directrice de la fonction publique de simplifier l'action sociale pour la rendre à ses yeux plus efficiente : fusionner l'ASM et l'ASI, en limiter les acteurs et les instances. Le massacre a déjà débuté au ministère de l'intérieur avec la fusion des BOP et bureaux de l'action sociale.

La claque donnée le 19 juin est aussi un appel fort à une autre forme de démocratie et de vie en société, un besoin du retour de l'Etat et des services publics partout sur le territoire car si la tentation pour nos dirigeants est de céder l'Etat au privé, pour les français, la réalité c'est qu'ils sont privés d'Etat.